



RCS : BAR LE DUC

Code greffe : 5501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAR LE DUC atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00210

Numéro SIREN : 798 050 415

Nom ou dénomination : LOSSER AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2015 sous le numéro de dépôt 196

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAR LE DUC

5 Rue François de Guise
CS 20950
55014 BAR LE DUC CEDEX
Fax : 03.29.45.10.10
Tél : 03.29.79.09.39

RECEPISSE DE DEPOT

LOSSER AUDIT

16 bis rue de Souville
55100 Verdun

V/REF :

N/REF : 2013 B 210 / 2015-A-196

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BAR LE DUC certifie qu'il a reçu le 12/02/2015, les actes suivants :

Décision(s) des associés en date du 06/02/2014
- Nomination de directeur général

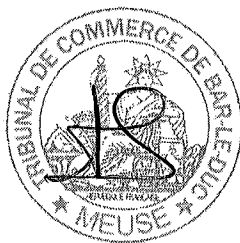
Concernant la société

LOSSER AUDIT
Société par actions simplifiée
16 bis rue de Souville
55100 Verdun

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-196 le 16/02/2015

R.C.S. BAR LE DUC 798 050 415 (2013 B 210)

Fait à BAR LE DUC le 16/02/2015,
P/ LE GREFFIER



LOSSER AUDIT
S.A.S. au capital de 1.000 €
Siège social : 16 Bis, rue de Souville
55100 VERDUN
R.C.S. BAR-LE-DUC 798 050 415

DÉLIBÉRATION DES ASSOCIÉS DU 06 FÉVRIER 2014

L'an deux mil quatorze, et le six février,

- M. Yves M. LOSSER, président, associé propriétaire de 80 des 100 actions composant son capital social ;
- M. Jean-Christophe LAFLOTTE, associé propriétaire de 20 des 100 actions composant son capital social ;

seuls associés de LOSSER AUDIT, possédant ensemble l'intégralité des 100 actions composant le capital social de la S.A.S. LOSSER AUDIT, réunis au siège social, à VERDUN (Meuse), rue de Souville n° 16 Bis, ont délibéré :

DÉLIBÉRATION UNIQUE :

Dans le cadre de la structuration et de l'activation de LOSSER AUDIT, elle-même inscrite sur ladite liste, la collectivité des associés prend acte du dépôt de la demande d'inscription sur la liste de la Cour d'appel de NANCY ès qualités Commissaire aux comptes personne physique, à titre individuel, déposée par M. Jean-Christophe LAFLOTTE, associé.

Elle nomme Monsieur Jean-Christophe LAFLOTTE en qualité de Directeur général de LOSSER AUDIT. Cette désignation prendra effet dès inscription à titre individuel de M. Jean-Christophe LAFLOTTE sur la liste de la Cour d'appel de NANCY.

Dans le cadre de son mandat, Monsieur Jean-Christophe LAFLOTTE sera autorisé à signer pour compte et ordre de LOSSER AUDIT tant dans le cadre professionnel des mandats de Commissaire aux comptes dont la S.A.S. est et sera investie que des actes d'administration et de gestion de LOSSER AUDIT au quotidien.

Dans cette seconde catégorie d'actes, Monsieur LAFLOTTE sera investi des mêmes pouvoirs que le président, sans limitation d'aucune sorte autre que celles procédant de la loi, des règlements ou d'éventuelles dispositions statutaires régissant le fonctionnement de LOSSER AUDIT.

Les présentes seront publiées à réception de la décision de la Cour d'appel de NANCY portant inscription de Monsieur Jean-Christophe LAFLOTTE sur la liste de ladite Cour d'appel, laquelle conditionne la présente nomination.

Adoptée à l'unanimité.

En foi de quoi, les associés ont signé :

